



COMPTE- RENDU COMITE DIRECTEUR du 28 juin 2021

Membres du CD présents

BASSET Daniel
BERTOLOTTI Thierry
BRUAND David
FASSIER Nicolas
FOURGEAU Sylvie
GENON Hubert
GIRY Marcel
MARTY Pierre
MONTEIL Emmanuelle
PACHECO Sylvain
POIRIER Alain
REBEYROL Daniel
ROYANO Laurent

Membres invités avec voix consultative

DUMAIGNAUD Alain

Membres du CD excusés

LEVET Patrick

Daniel REBEYROL, Président du CSL, ouvre la séance à 20h

Points à l'ordre du jour :

Informations nationales

Élections : contestation du résultat mais refus de conciliation par le président élu qui refuse l'organisation de nouvelles élections.

Pas d'augmentation du prix des licences pour la saison 2021/2022

Informations CODEP

03 juillet : en partenariat avec la Ville de Limoges, découverte des sports à Beaublanc, le CSL sera présent le samedi

10 juillet : nettoyage des abords de la carrière de Montulat, le CSL sera présent également.

Le financement de l'aménagement de la carrière est bouclé, la mairie de St Sornin Leulac réfléchit à un projet d'installation de panneaux photovoltaïques.

04 et 05 septembre : Forum des associations, proposition d'y amener le bateau. Le CSL sera présent à la fois pour la plongée, le Tir sur Cible et l'apnée.

Informations CSL

Point sur les sorties :

- **Rosas en mai** : un article en ligne sur notre site <http://clubsublimoges.fr/?p=7795>
- **Bretagne en juin** : sous le soleil et la pluie, la Bretagne !
- **Vassivière en juin** : le repas de fin de saison a eu lieu sur le site de Vassivière où nous avons réalisé une plongée. A l'initiative de D Basset, nous avons signé une convention

avec le CSE de Texelis pour bénéficier de leurs infrastructures (http://clubsublimoges.fr/?page_id=7570) et pouvoir profiter du site tout au long de la saison.

Point sur les commissions

Commission technique et médical : Thierry Bertolotti récapitule les niveaux obtenus, 5 N1,1 N2,2 N3,1 PA40,3 RIFAP et la théorie du N2 pour Camille Labidoire. Quatre plongeurs se lancent dans la formation N4, 3 se sont présentés à la partie théorique et l'ont obtenue.

Thierry rappelle l'intérêt d'avoir le même encadrant référent tout au long de la formation depuis les cours en piscine. Il lance un appel à volontariat pour créer des binômes pour les cours théoriques.

Il faudra également relancer la formation des initiateurs commencée par certains avant la crise sanitaire.

Formation secourisme RIFAA/RIFAP : Sylvain Pacheco a organisé une session le 14 juin pour quatre stagiaires (2 apnéistes et 2 plongeurs).

Un recyclage sera organisé à la rentrée.

Commission matériel : l'entretien du matériel est à jour, un projet d'aménagement du camion est à l'étude. Les détendeurs eaux froides sont sous clé, avec un tableau pour noter les emprunts.

TIV le 03 juillet au club. Un devis pour les réépreuves est demandé à Sub 20

Commission TSC : Organisation sous l'égide du CODEP d'un stage arbitre le 1er week-end de novembre, idéalement il faudrait former de 4 à 6 bénévoles. Une formation préalable sera organisée au sein du CSL pour les bénévoles intéressés. A la suite, deux compétitions seront organisées, une entre janvier et avril 2022 et une début juin.

Formation Initiateurs Apnée : Mathieu Sadania et Pierre Marty devraient participer.

Commission communication : Laurent Royano et Marcel Giry ont revu le site du club, voici le lien : <http://clubsublimoges.fr>

Il est décidé de renvoyer les inscriptions à chaque événement vers le site pour en faire la promotion.

Commission finance : nous avons obtenu plusieurs subventions qui vont nous permettre de faire avancer nos projets (développement de la section TSC) et investir dans du matériel. En attente pour la subvention auprès de la CTAS.

Une tombola au profit des jeux paralympiques est en cours.

Commission sorties et voyages :

- Sortie Rosas en août : complet
- Baptêmes de plongée à Vassivière les 17 et 31 juillet et 14 août
- Promotion du club : les 10 et 11 septembre dans la galerie de Carrefour Boisseuil (plongée, apnée et TSC)

Organisation du début de saison : baptêmes le 14 septembre, début des cours le 21 septembre. La convention avec les étudiants va être renouvelée, le montant de l'adhésion sera identique à l'année précédente.

Tarifs 2021/2022 : la licence sera au même tarif que la saison précédente, en revanche, le Comité Directeur vote un remboursement de 50% de l'adhésion 2020/2021 à ceux qui l'avaient réglée en raison des conditions sanitaires et de la diminution de nos activités. Un chèque accompagné d'un courrier va être envoyé aux adhérents concernés.

DATE PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR: mardi 07 septembre à 20h, élargi aux encadrants